

# COMPTE-RENDU DU CDAS DU 30 JANVIER 2023: SPÉCIAL ARBRE DE NOEL 2023

Melun, le 1<sup>er</sup> février 2023

Ce lundi 30 janvier s'est tenu un Comité Départemental de l'Action Sociale 77 (CDAS) avec pour ordre du jour l'arbre de Noël 2023.

Dans ses propos liminaires Solidaires Finances 77 a tenu à rappeler l'importance de l'action sociale et son bien fondé. L'action sociale a été mise en place pour répondre aux besoins des personnels, actifs ou retraités, et de leur famille. Elle n'est pas que l'arbre de Noël ou les sorties organisées.

Elle participe au logement des personnels via des offres de logements vides ou meublés, des aides à l'installation, des prêts, etc. Elle permet l'accès à une offre de restauration collective, à des offres de vacances-loisirs pour les enfants et les familles.

Mais pour garantir un fonctionnement dans les meilleures conditions du CDAS, nous devons bénéficier de toutes les informations.

Nous ne pouvons que regretter que le budget alloué au département ne soit pas encore connu, le Comité National de l'Action Sociale (CNAS) se tenant le 14 février prochain. Nous avons donc été informés d'un budget estimatif. Nous sommes dans un contexte inflationniste ayant des répercussions possibles sur les tarifs des sorties. Tout comme une baisse des budgets réservés à l'action sociale est à prévoir, nous naviguons donc à vue.

## • Arbre de Noêl 2023 :

À l'unanimité de la représentativité syndicale, il a été retenu :

- L'incroyable Cabaret de Noël, en séance privative à l'espace Bachelet à Dammarie les Lys le 10 décembre 2023 à 10h30.

### Restauration collective :

Solidaires Finances 77 étant resté sur sa faim lors du GT restauration collective, nous avons interpellé la délégation sur plusieurs points :

# • <u>La baisse de la subvention ministérielle de 62 centimes concernant la restauration collective de Montereau :</u>

Les agentes et les agents font face à une inflation croissante et subissent des pertes de pouvoir d'achat sans précédent. Pour Solidaires Finances 77 cette baisse de subvention est inacceptable. Elle entraîne une hausse des tarifs de la restauration collective déjà impactée par une hausse du prix des denrées.

Solidaires Finances 77 a demandé des explications sur cette baisse soudaine mais aussi un retour à la subvention initiale.

La délégation justifie cette baisse de subvention dans un souci d'harmonisation tarifaire demandée par le Secrétariat Général. Solidaires Finances 77 ne peut se satisfaire d'une telle réponse. La seule harmonisation tarifaire qu'il doit y avoir, c'est vers le tarif le plus bas. Cette baisse de subvention n'a rien de social. La délégation reviendra vers nous ultérieurement pour nous apporter une explication précise.

# • Le Restaurant Inter-Administratif de Melun (RIAM) :

Solidaires Finances 77 a également demandé la hausse de la subvention ministérielle pour les agents déjeunant au RIAM. En effet, la tarification au plat entraîne des tarifs plus élevés en comparaison des autres restaurants collectifs du département, une augmentation de cette subvention permettrait ainsi de diminuer le reste à charge des agents.

La Présidente nous a indiqué qu'elle allait faire remonter notre demande.

# • Les restaurations collectives éloignées du lieu de travail :

Solidaires Finances 77 a demandé le crédit de 15 minutes pour l'ensemble des agentes et des agents bénéficiant d'une restauration collective éloignée de leur lieu de travail. Cette demande concerne les sites de Montereau, Melun Thiers, la trésorerie amendes et la paierie départementale.

Pour Solidaires Finances 77, elle constitue une mesure d'équité avec les agents bénéficiant d'une restauration collective sur place.

La Présidente a rejeté notre demande au motif que la gestion deviendrait trop compliquée.

# Vos représentants en CDAS:

Delphine MEDARD – Marie-Laure DURAND – Claire FOISSIER – Marie-Laure GUCHER – Isabelle BRAJEUL – Myriam HIRT – Guillaume LEFIER – Béatrice DELBE